Prévention des risques psychosociaux et usure professionnelle : Cadres et Employes 2018

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Toute personne susceptible de participer à une action de prévention des risques psychosociaux (RPS) et usure professionnelle, cadres et employés

Durée
2,5 j

Organisme de formation
➔ JLO CONSEIL

Lieux & dates

➔ **Groupe 1**
Rennes
Les 15 & 16 fév. 2018
+ Le 17 avril 2018

➔ **Groupe 2**
Vannes
Les 13 & 14 mars 2018
+ Le 15 mai 2018

➔ **Groupe 3**
Quimper
Les 10 & 11 avr. 2018
+ Le 26 juin 2018

➔ **Groupe 4**
Plérin
Les 13 & 14 juin 2018
+ Le 11 septembre 2018

Interlocuteur Opco Santé

acrbretagne@unifaf.fr
02 23 440 440

Interlocuteur OF

Sébastien MOINARD
s.moinard@groupe-jlo.com
06 99 412 612

Intervenant

➔ **Caroline FAUCHEUX**
Formatrice

Contexte

Les risques psycho sociaux (RPS) et leur prévention sont devenus une préoccupation majeure dans le domaine de la santé au travail, consacrée notamment par l'entrée dans le code du travail de la réglementation relative au harcèlement moral. La question recouvre des situations de natures différentes, du stress à l'épuisement professionnel en passant par les difficultés relationnelles au sein d'un collectif de travail et la souffrance morale, jusqu'au harcèlement proprement dit. Un nombre grandissant de collaborateurs se dit concerné.
Les questions relationnelles, comportementales et organisationnelles posées, leur subjectivité, le passage de l'individuel au collectif rendent l'évaluation, l'action et la prévention délicates. C'est pourquoi il est impératif de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés.
Aujourd'hui, UNIFAF Bretagne souhaite proposer à ses adhérents une formation sur la prévention des risques psychosociaux et de l'usure professionnelle afin de pouvoir envisager une certaine maitrise du risque, par la connaissance/ identification des RPS dans leur structure, et par la mise en place d'actions qui permettront de diminuer le niveau de risque à la source, c'est-à-dire au niveau décisionnel, dans le choix de l'organisation et ainsi d'améliorer les conditions au travail.
L'objectif est de permettre au stagiaire de se positionner d'un point de vue personnel en connaissant les indicateurs d'alerte des risques psychosociaux et au sein du collectif de travail. A l'aide d'outils, il pourra agir de manière opérationnelle au sein de son activité de travail pour lutter contre les risques psychosociaux.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de connaitre :

- ➔ Les dispositions en vigueur en matière de santé au travail
- ➔ Le rôle des acteurs de prévention
- ➔ Les étapes de la démarche de prévention
- ➔ Les valeurs et bonnes pratiques en prévention
- ➔ Les composantes des risques psychosociaux, les processus de souffrance au travail et d'usure professionnelle
- ➔ Les sources de risques liées à l'organisation du travail
- ➔ Les outils méthodologiques d'analyse et d'amélioration
- ➔ Les principes d'action et d'amélioration

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

La formation se déroule sur 2,5 jours :

- 2 jours de formation communs aux cadres et employés
- Un temps d'intersession de 1 mois
- Une demi-journée sous forme de retour d'expérience où chaque catégorie de stagiaires (cadres et employés) travaille séparément.

JOUR 1

La définition des RRPS, le cadre juridique, les manifestations et les conséquences des RPS, les facteurs.

JOUR 2

Les acteurs de la prévention.
Le rôle et la posture de l'encadrant et de l'employé dans le cadre de la prévention des RPS et de la promotion de la QVT.,
Détecter les signes potentiels d'agents ou de collectif en difficultés et les accompagner.
Prévenir les RPS dans le cadre de changement

INTERSESSION : Mettre en pratique les points abordés en formation et notamment les situations évoquées

JOUR 3 : Atelier de retour d'expériences et partage de pratiques

Pour plus de détail, contactez l'organisme de formation